Plugu-mag

Magazine de la commune de Pluguffan

Pluguen Juin 15 - N°6

Edito

Le 8 mai 1945, la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, est marqué par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Ce 8 mai, une cérémonie a été célébrée à Pluguffan en présence des anciens combattants, d'un public nombreux et de douze jeunes rappelant le nom des Pluguffanais morts pour la France pendant cette guerre.

La France a retrouvé sa liberté, sa liberté d'expression plus que jamais rappelée en ce début d'année 2015, marqué par les évènements de janvier.
La démocratie a repris ses droits et chacun se doit de respecter les valeurs républicaines que sont la loyauté, la probité, la rigueur intellectuelle nécessaires à la clarté du débat démocratique dans le respect des textes législatifs et dans le respect de chacun. Soyons responsables !

Nul ne peut être grandi en ne respectant pas ces valeurs, en se complaisant dans le dénigrement, dans la médisance, dans l'attaque systématique déplacée de tout fondement, dans l'hypocrisie, qui conduisent à la médiocrité, qui dégradent le débat démocratique. Ne soyons pas de ceux-là !

Soyons aux côtés de ceux qui agissent et qui construisent pour le bien de tous dans un esprit de solidarité. A l'approche de cette fin d'année scolaire et de l'arrivée de la saison estivale, de nombreuses festivités sont offertes aux Pluguffanais par des associations, des bénévoles, les écoles, tous dynamiques. Après la matinée Zumba, les 24èmes Foulées Pluguffanaises, le 30ème Mondial Pupilles, la Fête foraine, qui furent de grands succès en mai, le mois de juin offrira également de nombreuses manifestations comme la Fête de la musique, les kermesses des écoles, la fête des voisins, la fête communale du 11 juillet 2015…

Sachons tous profiter de ces bons moments ensemble et soyons reconnaissants pour tous ceux qui s'impliquent chaque jour dans leurs missions et engagements. Qu'ils en soient félicités et remerciés.

Le maire,

Alain Decourchelle

Pennad-stur

D'an 8 viz Mae 1945 e oa bet trec'h ar Gevredidi war an Alamagn nazi ha merket e oa bet dibenn an eil Brezel-bed gant keloù kodianidigezh Alamagn. D'an 8 a viz Mae, er bloaz-mañ, e oa bet lidet un abadenn e Pluguen dirak daouzek den yaouank hag un niver bras a dud all, da zerc'hel koun eus anvioù an dud eus Pluguen a oa marvet evit Frañs e-pad ar brezel-se.

Adkavet he deus Frañs he frankiz, he frankiz da embann soñjoù hag a zo bet degaset da goun muioc'h eget biskoazh e deroù ar bloaz-mañ pa oa c'hoarvezet gwalldaolioù miz Genver.

An demokratelezh he deus adkemeret he flas. Pep hini a rank kaout doujañs evit an talvoudegezhioù republikan a zo eus al lealded, an onestiz, ar reizhded spered, traoù hag a zo ezhomm anezho evit divizoù demokratel sklaer, gant doujañs d'an testennoù lezennel ha doujañs evit pep hini. Dav eo dimp kaout skiant-vat !

Den ne c'hall bezañ uhelaet ma n'en deus ket doujañs evit an talvoudegezhioù-se, ma plij dezhañ an droukprezeg, an droukkomz, an tagadennoù dibaouez a-enep hon holl ziazezoù, ar pilpouzerezh. Kement-se holl a gas d'an distervez hag a zisleber an diviz demokratel. Arabat eo dimp bezañ tud seurt-se !

Bezomp e-kichen ar re a ra hag a sav traoù evit mad an holl gant ur spered kenskoazell. Emañ dibenn ar bloavezh skol o tostaat hag an hañv o tont ha kinniget e vo abadennoù a-leizh da dud Pluguen gant kevredigezhioù, tud a-youl vat, skolioù, a zo startijenn ganto holl. Goude ar mintinvezh Zumba, ar 24e Stampadoù eus Pluguen, ar Mondial Pupilles, ar Foar, o doa graet berzh bras e miz Mae, e vo kinniget ivez abadennoù e miz Even evel Gouel ar sonerezh, kermesoù ar skolioù, gouel an amezeien, gouel ar gumun d'an 11 a viz Gouere 2015...

Ra ouiimp holl asambles ober hor mad eus ar mareoù plijus-se ha bezomp anaoudek ouzh an holl re a labour bemdez evit kas da benn o c'hefridioù hag o engouestloù. Ra vint meulet ha trugarekaet evit se.

Ar maer

Bulletins municipaux : Législation et loi sur la presse

La réalisation d'un bulletin municipal est reconnue par la jurisprudence comme un service public auquel s'attache le **principe de neutralité**, regroupant des informations relatives à la commune, au fonctionnement de ses services, aux manifestations, aux animations ainsi qu'à divers articles d'intérêt général en lien avec l'actualité.

"L'information municipale ne peut constituer un moyen de promotion politique".

Le droit d'expression des élus de la minorité est consacré par l'article L 2121-27.1 du CGCT qui leur réserve un espace dans le bulletin d'information générale. Le bulletin municipal réserve ainsi une page recto, de format A4 à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale.

Par respect de cette liberté d'expression de la minorité, la majorité tient à informer qu'elle ne peut intervenir sur le contenu de cette page et entend respecter la liberté d'opinion des lecteurs en leur laissant leur libre appréciation.

Christian Bargain
Adjoint Travaux, environnement

Permanence le jeudi, de 14 h à 15 h
courriel : christian-bargain@pluguffan.fr

Modification des règles de stationnement

La règlementation de stationnement en centre bourg évolue. Une **zone bleue** entre le n° 9 de la rue de Pouldreuzic et le n° 17 de la rue de Quimper a été créée.
La durée autorisée sera limitée à 1 h 30 entre 9 h et 12 h 30 puis de 15 h à 19 h du lundi au samedi inclus, et de 9 h à 12 h 30 le dimanche.
Dans ces rues se trouvent aussi six places en "**arrêt minute**".

Les services techniques de la commune

Dans quelques mois, les services techniques s'installeront dans la partie gauche de l'ex-Logimarché.
Paul Ruelland, architecte DPLG, a réalisé le dossier de consultation des entreprises. L'annonce d'avis d'appel public à la concurrence est parue sur le site de l'AMF 29 le 10 mars 2015.

Le 14 avril 2015, les marchés ont été attribués, les entreprises retenues sont :

- **Sébaco**, Ergué-Gabéric, pour la menuiserie intérieure,
- **Mandin**, Douarnenez, pour les cloisons et l'isolation,
- **Guillimin**, Quimper, pour les faux plafonds,
- **Le Scoul**, Pluguffan, pour la peinture,
- **Sols de Cornouaille**, Quimper, pour les revêtements de sols, faïence,
- **Prothermic**, Pluguffan, pour la plomberie et le chauffage ;
- **Bargain**, Pluguffan, pour l'électricité courants forts et faibles, vmc.

Les employés communaux ont réalisé d'autres travaux comme la maçonnerie (murs coupe-feu séparant les bureaux, vestiaires et sanitaires de l'atelier, ainsi que les locaux techniques) et les réseaux d'eaux usées en sol.

Voie communale n° 5

Depuis le jeudi 21 mai, le projet d'aménagement de la voie communale entre la RD 56 (cuisine inter-hospitalière) et la route d'Audierne, est entré dans la phase réalisation.

Nous rappelons que les objectifs recherchés sont l'**amélioration de la sécurité** en sortie de la rue Jacques Andrieux, le **respect des vitesses** autorisées par des voies rétrécies en deux endroits, la **limitation des possibilités de dépassement** dans les portions déjà interdites par la matérialisation accentuée des marquages horizontaux et signalisations verticales et la **sécurisation des riverains** accédant à cette route par la mise en place de bourrelets centraux.

Catherine Le Floc'h
Adjointe Finances et organisation générale, conseillère communautaire

Sur rendez-vous
catherine-lefloch@pluguffan.fr

Les décisions du conseil municipal du mardi 19 mai 2015

Après le tirage au sort des 9 jurés d'Assises de la liste communale permettant l'établissement de la liste départementale pour 2016, le maire a rappelé :

- Que le public doit s'abstenir de toute intervention ou manifestation au cours du conseil.

- Les règles en matière de respect du code des marchés publics. Il indique que les différents marchés passés l'ont été conformément à la procédure dite "adaptée", que la commission d'appel d'offres n'est pas obligatoire dans cette procédure et que les documents communicables sont réglementés par la CADA (commission d'accès aux documents administratifs).

- Que la décision d'abandon du projet du cabinet médical relève d'une décision privée des médecins dans laquelle il ne nous appartient pas de nous ingérer. Le promoteur Espacil se doit de prendre en compte cette décision pour adapter son projet et permettre la réalisation des logements sociaux programmés.

- Que des travaux de voirie ont été confiés aux entreprises en raison du plan de charge des agents municipaux et des moyens techniques, qualifications ou agréments nécessaires à la réalisation de ces travaux.

- Que le budget a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés après avoir été plébiscité par certains élus de la minorité lors de la présentation préalable en commission.

- Que les élus, qu'ils soient de la majorité ou de la minorité, se doivent d'avoir un comportement exemplaire dans le respect des règles administratives mais aussi de respect et de rigueur intellectuelle, en évitant des interprétations hasardeuses par méconnaissance des dossiers et sans prendre en considération l'ensemble des données des problématiques rencontrées.

Après avoir fixé l'indemnité de gardiennage de l'église à 119,55 €, **la contribution de fonctionnement à l'école privée a été adoptée à 116 708 € prenant en compte pour partie les enfants extérieurs à la commune, la subvention au restaurant scolaire de l'école privée est établie sur la base de 2,93 € par repas facturé à l'ensemble des enfants déjeunant au restaurant**.

La participation des communes aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat étant basée sur la parité de financement entre écoles publiques et privées, il a été décidé la prise en compte des enfants extérieurs à la commune dans le calcul des subventions (étalée sur 2 ans pour la subvention de fonctionnement). En effet, la commune à en charge le coût de scolarité et le solde du coût des repas pour tous les enfants de l'école publique, qu'ils soient de Pluguffan ou extérieurs à la commune. La règle doit donc être la même dans un esprit d'équité envers les familles des deux écoles.
L'autre modification du mode de calcul de la subvention de fonctionnement a consisté à la prise en compte des différents coûts entre école maternelle et primaire en lieu et place d'un coût moyen entre les deux sections.

Pouvoir a été donné au maire pour signer la convention d'occupation de l'école privée au titre des TAP, ainsi que deux conventions d'occupation par la commune de parcelles appartenant à la région aux abords de l'aéroport.

Le règlement du stade René Bosser a été validé.

Les projets d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public rue Bleuñ Brug, ainsi que le remplacement des bacs translucides en toiture de l'espace Salavador Allende ont été adoptés.

Marc Velly
Adjoint Animation, associations, culture et sport

Sur rendez-vous
Courriel : marc-velly@pluguffan.fr

Succès de la 26ème édition Arts et Peinture

Alain Decourchelle et Marie-Thérèse Normant ont ouvert la 26ème exposition "Arts et Peinture" devant un public venu nombreux découvrir les œuvres des **46 exposants**.

C'est grâce au dévouement, à la disponibilité et à la persévérance de Marie-Thérèse Normant que cette exposition, qui s'est tenue du **18 au 26 avril**, a encore été un succès.

L'invité d'honneur, Josic Bontonnou, et ses deux invités, Marie Colin et François Gloaguen, ont répondu patiemment aux nombreuses questions et sollicitations des visiteurs sur leurs peintures.
Ils étaient entourés de 46 talents professionnels ou amateurs parmi lesquels de nombreux peintres, mais aussi des céramistes, des sculpteurs et des jeunes artistes en herbe des écoles Notre Dame de Grâce et Antoine de Saint-Exupéry, invités à se joindre aux artistes.

Dominique Verdier, pour sa peinture intitulée "Nature morte d'automne", Chantal Lagadec pour "Vestiges de Pompéi" et Nicole Rouillet ont reçu respectivement les 1er, 2ème et 3ème prix pour leur œuvre sur le thème de la nature morte.
L'exposition 2016 aura pour thème "La mer".

De jeunes sportifs à l'honneur

Les jeunes footballeurs de l'équipe Pluguffan-Plonéour-Lanvern, qui se sont mesurés aux équipes venues des quatre coins du monde lors du Mondial Pupilles, ont été reçus en mairie le 9 mai avec leurs entraîneurs et les organisateurs du tournoi, pour une cérémonie visant à faire connaissance avec les joueurs et à encourager notre équipe locale.
Ce fut aussi l'occasion de saluer de jeunes sportives et sportifs Pluguffanais sous le regard de leurs proches, qui se sont illustrés à un haut niveau de compétition dans des disciplines comme le **judo**, la **gymnastique**, le **basket**, ou encore le **football**.
Cette cérémonie s'est voulue simple et s'est terminée autour du verre de l'amitié.
Nous suivrons avec intérêt les résultats de nos champions promis à un bel avenir sportif.

Claire Guénadou, Mathias Biger, Louis Tissot, Samuel Philippe, Robin Louerat et Jérémy Gélin.

Vous l'attendiez, elle est de retour : "La fête Communale" !

Avec le concours de l'Union des Commerçants et de la municipalité, l'ACS organise le **11 juillet** la fête communale de Pluguffan.

Nous pouvons déjà vous dire que du spectacle, des groupes de musique ainsi qu'un grand repas sur la place du 19 mars 1962 sont prévus.
Le programme complet vous sera communiqué dans le Plugu-mag de juillet.

A partir de 10 h, de la musique sera diffusée dans le centre de la commune et dès 17 h 30, la fête commencera au rond-point de l'église.

Le repas, composé d'un plat et d'un dessert au prix de **10 €** par personne, est à réserver obligatoirement auprès des commerçants de Pluguffan et de l'ACS : *acs.pluguffan@sfr.fr.*
Une permanence sera assurée les 27 juin et 4 juillet de 10 h à 12 h au bureau de l'ACS à la Maison des maîtres, près de la médiathèque.

Pour votre confort, des barnums seront installés sur la place du 19 mars 1962.

Pluguffanaises/Pluguffanais, inscrivez-vous et venez faire la fête le 11 juillet !

366 coureurs à l'arrivée

La 5ème épreuve du Challenge Pen Ar Bed préparée de longue date par les membres de Pluguffan Footing, organisateur de cette 24ème édition, comptait 366 coureurs venus fouler le bitume pluguffanais et se mesurer à leurs adversaires. Un large public est venu les applaudir et les encourager malgré la concurrence, puisque plusieurs courses se disputaient le même week-end. Cet évènement incontournable dans la vie de la commune s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Au terme des 10 km avalés par les coureurs, d'efforts et de sueur, la traditionnelle collation venant clôturer l'épreuve a été servie par les membres du club pour revitaliser les corps parfois exténués des compétiteurs avant la remise des prix par le maire et deux adjoints présents.

Les Amis de la Chapelle

L'Association des Amis de la Chapelle Notre Dame de Grâces vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 12 juin** à la Maison des Associations du Pouldu.

L'objectif de l'association est de faire vivre l'unique chapelle de notre commune, de contribuer à sa sauvegarde et à son entretien.
Chaque année, elle participe au bon fonctionnement du pardon (premier week-end de septembre) par le fleurissement, le nettoyage de la chapelle, la confection de gâteaux, le café...

Si vous souhaitez aider l'association, rejoignez-la lors de l'assemblée générale du 12 juin.

A noter : la chapelle est ouverte régulièrement.

Mignoned ar Chapel

Kevredigezh Mignoned Chapel Itron Varia ar C'hras a bed ac'hanoc'h d'he emvod-meur a vo dalc'het **d'ar Gwener 12 a viz Mezheven** e Ti ar C'hevredigezhioù er Pouldu.

Pal ar gevredigezh eo lakaat chapel nemeti hor c'humun da vevañ, sikour da saveteiñ ha da gempenn anezhi.
Bep bloaz e kemer perzh er pardon (dibenn-sizhun kentañ miz Gwengolo) evit ma tremenfe mat, bleuniañ ha naetaat a ra ar chapel, fardañ gwastilli, kafe…

M'ho peus c'hoant da sikour ar gevredigezh, deuit e-barzh e-pad emvod-meur an 12 a viz Mezheven.

Dav eo notenniñ : e vez digor ar chapel ingal.

Zumba du judo

Le Judo club de Pluguffan a organisé une séance de zumba le dimanche 3 mai qui s'est très bien passée !
Plus de 80 personnes sont venues se dépenser en musique, guidées par Olivier Fremont.
Le Judo club vous informe que son **assemblée générale se déroulera le 25 juin**. Elle marquera la fin des cours et permettra de faire un récapitulatif de la saison (animations, résultats sportifs...).
Elle sera suivie d'une démonstration de judo ouverte à tous, et de la remise des ceintures .

Fête de la Musique

Cette année 2015 marque la 34ème édition de la Fête de la Musique. La musique rapproche, inspire, suscite. Plus que jamais cette édition est l'occasion de célébrer le **"vivre ensemble"**, valeur fondatrice de cette grande fête du partage !

Nous aurons l'occasion de nous retrouver le samedi 20 juin à partir de 18 h 30 pour participer une fois de plus à cet événement incontournable de la vie de la commune.

Musique, dance, ambiance, démonstrations, seront au rendez-vous impasse du Stade (devant le Bovaro), une restauration sera également proposée.

Nous vous attendons encore plus nombreux que les années précédentes pour battre le pavé au rythme de la musique !

Vivons ensemble la musique !

Amicale pour le don du sang bénévole à Quimper et environs

L'Établissement Français du Sang et l'Amicale pour le Don de Sang remercient les Pluguffanais qui ont généreusement donné leur sang lors des trois collectes organisées sur la commune en 2014.
204 personnes s'y sont présentées contre 179 en 2013, soit une progression de 14%. 17 nouveaux donneurs ont également été enregistrés.
Cette très bonne participation est en grande partie due à l'information réalisée par Alain Lefebve, bénévole à l'amicale, qui distribue affiches et tracts et pose des banderoles avant chacune des collectes.

Le don de sang est un acte de solidarité qui peut sauver des vies. Aussi, toute personne âgée de 18 à 70 ans est la bienvenue, sous réserve des contraintes liées à la sécurité des donneurs et des patients.
Alors n'hésitez plus et venez nombreux à la prochaine collecte qui se tiendra à l'espace Salvador Allende le

mardi 30 juin de 15 h à 19 h.

Actuellement, les donneurs de plasma sont également très attendus, mais ce don ne peut être réalisé qu'à la Maison du Don, rue Emile Zola à Quimper, sur rendez-vous : téléphone **02 98 65 66 25**.

Contact : Emile Hélias,
Président de l'Amicale, 02 98 55 21 36.

Quête de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge organisait sa quête annuelle du 16 au 24 mai 2015 "Grâce à vos dons, nous avons celui d'agir".

A l'occasion de cette grande quête nationale de l'association, les bénévoles étaient plus que jamais au rendez-vous pour recueillir un maximum de dons. Objectif : permettre à chacune des structures de la Croix-Rouge française de continuer à mener à bien toutes ses actions de proximité, car c'est grâce aux dons qu'elle a celui d'agir !

Les bénévoles se mobilisent et invitent le public à s'engager à leurs côtés : un acte simple et solidaire !

Donner, pour faire quoi ?
1 € c'est un repas,
3 € c'est un kit d'hygiène,
10 € c'est 30 couvertures de survie pour un poste de secours,
30 € c'est une consultation médicale, des médicaments et des soins infirmiers pour une personne sans couverture sociale,
60 € c'est la formation de bénévoles pour la prise en charge de malades d'Alzheimer…

Rejoignez-nous au 02 98 55 66 33
ou par mail *ul.quimper@croix-rouge.fr*

Sans vous, comment ferons-nous?

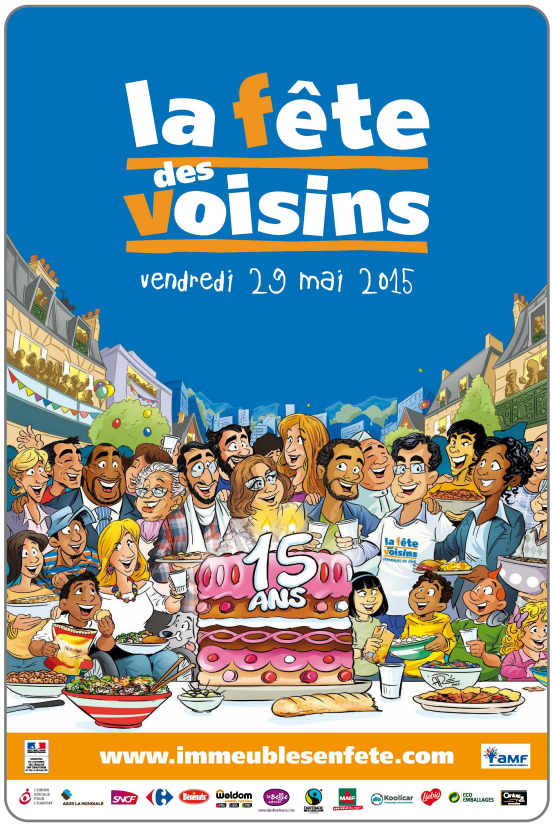

SESSION ÉTÉ
CHALLENGE AVENTURIA XL
4e ÉDITION
DU 6 AU 10 JUILLET 2015
À PARTIR DE 14 ANS
INSCRIVEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE JUSQU'AU 26 JUIN
VIENS RELEVER LE DÉFI !
ACCRO BRANCHE I CANOË-KAYAK I COURSE D'ORIENTATION I TIR À L'ARC
QUIMPER, ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN
QUIMPER COMMUNAUTÉ
WWW.QUIMPER-COMMUNAUTE.FR
WWW.FOOTAQUIMPER.ORG

Nathalie Campion
Adjointe à la communication

Sur rendez-vous
Courriel : nathalie-campion@pluguffan.fr

Accueil des missions évangéliques à Pluguffan

Une réunion publique s'est tenue le 10 avril 2015 pour informer des dispositions prises pour accueillir **trois missions évangéliques** entre le **28 juin et le 2 août 2015** sur un terrain de 6 hectares situé à Kerc'had en direction de Pouldreuzic.

Chaque mission évangélique durera une semaine, la première du 28 juin au 5 juillet, la deuxième du 12 au 19 juillet et la troisième du 26 juillet au 2 août.

Une mission évangélique rassemble autour d'un chapiteau entre 100 et 150 caravanes sous l'autorité d'un ou plusieurs pasteurs.

L'organisation de ces missions se fait au niveau national, sous l'autorité des préfets et suivie par Quimper Communauté dont c'est la compétence.

L'accueil est très encadré et surveillé par le service des gens du voyage de Quimper Communauté et de la gendarmerie, afin que ces rassemblements importants se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Des conventions sont signées entre Quimper Communauté et les pasteurs, établissant les conditions de respect du site et de leur environnement, les **conditions financières fixées à 10 € par famille et par semaine** afin de financer leur consommation d'eau et d'électricité, ainsi que le ramassage des ordures ménagères. Des toilettes sont également mises à disposition.

Afin d'éviter tout incident, comme dans tout rassemblement important, restons vigilants, participons tous à son bon déroulement et prévenons la gendarmerie en cas d'anomalie, en appelant le 17.

Aux urnes, citoyennes !

C'est sous l'impulsion de **Fernand Grenier**, délégué communiste, que le gouvernement provisoire de la République présidé par le Général De Gaulle, octroie en vertu de **l'ordonnance d'Alger du 21 avril 1944** le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

Il faudra néanmoins attendre le 29 avril 1945 pour que celles-ci exercent pour la première fois leur droit de vote dans les mêmes conditions que les hommes. Ce droit intervenant près de 100 ans après l'instauration du suffrage universel masculin en 1848.

La France n'est pas une pionnière en la matière puisque le premier pays ayant pris cet engagement fut la Nouvelle Zélande, en 1892.
A titre d'exemple, L'Allemagne, la Russie Soviétique et la Pologne accordèrent le droit de vote aux femmes en 1919, s'ensuit l'Espagne et la Turquie en 1931, puis la Grande Bretagne en 2 temps, en 1918 puis en 1928.

Kit da votiñ, merc'hed !

Diwar atiz **Fernand Grenier**, un dileuriad komunour anezhañ, gouarnamant da c'hortoz ar Republik, renet gant ar Jeneral De Gaulle, a roas ar gwir da votiñ ha da vezañ dilennet d'ar merc'hed dre **ordrenañs Aljer, d'an 21/04/1944**.

Padal e oa bet ret gortoz betek an 29/04/1945 evit ma c'hallfe ar re-se votiñ evel ar baotred evit ar wech kentañ. Roet e oa bet ar gwir-se tost da 100 vloaz war-lerc'h ar mouezhiañ hollek evit ar baotred, lakaet war-sav e 1848.

N'he doa ket Frañs toullet an hent war an dachenn-se, rak Zeland-Nevez eo ar vro gentañ he doa graet an dra-se e 1892.
Setu amañ un nebeud skouerioù : Alamagn, Rusia Soviedel ha Pologn o doa roet ar gwir da votiñ d'ar merc'hed e 1919, goude-se e oa bet Spagn ha Turkia e 1931, ha neuze Breizh-Veur etre div wech, e 1918 hag e 1928 da-c'houde.

Pour apprendre le breton avec plaisir !

Cette année, 5000 adultes ont appris le breton par envie personnelle, pour leur loisir ou pour un projet professionnel.
Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton près de chez vous selon une formule adaptée à vos besoins : 150 centres dispensent des formations un peu partout en Bretagne.

Pour connaître le centre le plus proche de chez vous :
Mervent : 02 98 87 72 41 - www.mervent-bzh.com

Evit deskiñ brezhoneg gant plijadur !

Er bloaz-mañ ez eus bet 5000 a dud o teskiñ brezhoneg, evito o-unan, evit o flijadur, pe evit o micher.
Gant ar c'hentelioù-noz, ar stajoù berr, ar stajoù fonnus pe ar c'hentelioù dre lizher e c'hallit deskiñ brezhoneg e-kichen al lec'h m'emaoc'h o chom, diouzh ar mod a vo ar gwellañ deoc'h rak 150 lec'h stummañ zo un tamm e pep lec'h e Breizh.

Evit gouzout pehini eo ar greizenn stummañ tostañ :
Mervent : 02 98 87 72 41 - www.mervent-bzh.com

8 mai 1945 – 8 mai 2015

70 ans après, le devoir de mémoire est toujours présent au cœur et à l'esprit des citoyens.
La cérémonie orchestrée par les membres de la FNACA a rassemblé la jeunesse pluguffanaise autour des citoyens qui a rendu hommage à ces **16 hommes et femmes tombés pour la France**. Les voix de la chorale Moueziou Pluguen ont entamé avec vigueur la Marseillaise.

Après le dépôt de gerbe, le maire a invité la population présente à emboîter le pas des porte-drapeaux vers la mairie où a été servi le verre de l'amitié. Ce fut aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'exposition regroupant un grand nombre de documents et de témoignages réunis patiemment par l'association Arts et Histoire et relatant la vie de nos concitoyens durant l'occupation.

Cherche animateurs

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées, proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers, avec 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août sont organisés. 300 postes sont à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :
- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation ou le médico-social. Débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite à Brest (deux samedis et un week-end).

Candidatures au ***09 98 41 84 09*** *www.epal.asso.fr*

ou par courrier : Elodie Jaouen, Association Epal
10 rue Nicéphore Niepce BP 40002, 29801 Brest Cedex 09

BREIZHGO.com
LA BRETAGNE EN TRANSPORTS PUBLICS
PLANS | HORAIRES | ITINÉRAIRES | TEMPS DE TRAJET

Le nouveau site Internet BreizhGo.com est en ligne. Vous souhaitez vous déplacer en Bretagne et au-delà en transport public ?
Le site vous permet de préparer votre voyage en calculant l'itinéraire à partir de plus de 20 réseaux bretons : bus, métro, tramway, cars, TER, TGV, liaisons maritimes et aériennes.
C'est aussi : les horaires d'une ligne, des cartes visualisant l'offre de transports ainsi que les services publics, les lieux culturels ou sportifs....

Pierre-Yves BIGER
Adjoint Economie, Agriculture et Tourisme

Sur rendez-vous
pierreyves-biger@pluguffan.fr

Au coeur de l'Intermarché

Le groupe Intermarché adhère à l'association **Produit en Bretagne**.
Le magasin de Pluguffan, c'est 5 camions, 5000 clients par semaine et 30 producteurs locaux en direct.
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30, le samedi 19 h 15 et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 15.

Une partie des 25 employés du magasin

Agri Deiz
Gigi a reçu le 1er prix et Ficelle le 3ème

Chacune dans leur catégorie, à la grande fierté de la famille Letty de Skerneg, et particulièrement de Steven qui les a présentées lors du concours.

Retour sur le Festival de l'Artisanat

Remise de 150 € en bon d'achat aux élèves des 2 écoles de Pluguffan par le Président de la Chambre des Métiers.

Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry

Ecole privée Notre Dame de Grâces

Au confort du toit : un grand merci à Jean-Alain Quéré pour les explications données aux enfants pluguffanais lors de leur visite.

Edith Plouzennec
Adjointe Social, Entraide, Solidarité, Sécurité

Sur rendez-vous
edith-plouzennec@pluguffan.fr

L'accueil de jour à Ti Gwenn

La Maison de Retraite Ti Gwen a ouvert depuis septembre un service d'**accueil à la journée** pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire de type Alzheimer.
Cette unité les accueille une ou plusieurs journées par semaine de 10 h à 17 h. (Un service de transport peut être proposé).

L'objectif est de **préserver la vie sociale** et les **capacités des personnes**, de **prolonger le maintien à domicile** et de proposer des **temps de répit aux aidants**. Les personnes bénéficient d'un accompagnement chaleureux par des professionnels, ils y trouvent un **lieu d'écoute**, des **conseils pour leurs proches**. C'est une transition idéale entre le domicile et l'établissement.

Un service personnalisé tient compte des habitudes de vie et des goûts des personnes dans un espace spécifique avec cuisine, salle de repos...

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de la résidence Ti Gwenn à Plomelin au **02 98 94 20 40** ou auprès de votre médecin traitant.

La sécurité des seniors à domicile

La mairie et l'association des retraités de Pluguffan ont souhaité organiser une réunion d'information sur la sécurité des seniors à domicile.
Le Centre Local d'Information et de Coordination de l'agglomération de Quimper (CLIC), en partenariat avec l'association Présence Verte, la Gendarmerie et le service départemental d'incendie et de secours participe à sa mise en place.

La réunion permettra d'aborder différents thèmes :

- Les vols par ruse ou vols par fausse qualité
- Les escroqueries
- Les abus de faiblesse
- Le risque incendie et les détecteurs de fumée
- La téléassistance

La réunion se tiendra à l'espace Salvador Allende le **12 juin** à partir de 14 h 30.

msa santé famille retraite services

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Vous avez entre 25 et 65 ans ? Agissez contre le cancer du col de l'utérus en réalisant un frottis tous les 3 ans.

1 000 décès par an

Ce cancer est la cause de plus de 1 000 décès par an en France et environ 3 000 nouveaux cas sont détectés chaque année (données 2012). Un dépistage régulier permet de réduire l'incidence de ce cancer de plus de 90 %.

Un frottis tous les trois ans

Le frottis de dépistage est recommandé aux femmes à partir de 25 ans. Les deux premiers frottis doivent être réalisés à un an d'intervalle. Ensuite, un frottis est indispensable tous les 3 ans jusqu'à 65 ans.
Le frottis peut être effectué par un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage femme et ce, en milieu libéral, à l'hôpital, dans un centre de santé, dans un centre mutualiste, dans un centre de planification, ou sur prescription d'un médecin, dans un laboratoire d'analyse de biologie médicale.

Une prise en charge par votre MSA

Le coût de cet examen comprend le prix de la consultation pour le prélèvement, auquel s'ajoute un montant de 15,40 € pour la lecture du frottis. Il est pris en charge dans les conditions habituelles par la MSA. La somme restante est généralement remboursée par votre complémentaire santé. Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin traitant ou consultez le site *www.msa-armorique.fr*, rubrique « Santé ».

Véronique Plouhinec
Adjointe Enfance, Ecole, Jeunesse

Sur rendez-vous
veronique-plouhinec@pluguffan.fr

Inscription aux services périscolaires / année 2015-2016

Le mois de juin est arrivé, une année scolaire se termine et une autre se profile.

L'occasion pour le service Enfance-jeunesse de lancer la période d'inscription pour les accueils périscolaires de l'année 2015-2016. Voici un mode d'emploi rapide sur les démarches à suivre :

➨ Mon enfant va fréquenter pour la première fois l'une des écoles :

Le service Enfance-jeunesse de la commune de Pluguffan gère différents accueils tout au long de la semaine des enfants :

- **à l'école publique** :
  - Accueils périscolaires du matin (7h30-8h35) et du soir (16h30-19h)
  - Restauration scolaire
  - Sieste de la Petite à la Moyenne section
  - Accueil en TAP / DECLICS de la Grande Section au CM2
  - Restauration du mercredi midi et/ou garderie du mercredi midi

- **à l'école privée** :
  - Accueil en TAP / DECLICS de la Grande Section au CM2
  - Restauration du mercredi midi

Afin d'assurer un accueil le plus idéal possible à votre enfant, il vous est recommandé de venir rencontrer le responsable périscolaire, Vincent Pétillon, à la Maison de l'Enfance le soir de 16h30 à 18h30 afin d'échanger sur les différents accueils et de remplir le dossier d'inscription selon vos souhaits.

➨ Mon enfant fréquente déjà l'école publique

Un dossier de présentation des services et d'inscription sera distribué directement dans le cartable de votre enfant. Vous le remplissez selon vos besoins d'accueils pour l'année prochaine (DECLICS, restauration scolaire, accueils périscolaires du matin et du soir, accueils du mercredi).

Le responsable périscolaire, Vincent Pétillon, vous accueillera le soir entre 16h30 et 18h30 pour réceptionner votre dossier et le valider.

➨ Mon enfant fréquente déjà l'école privée

Un dossier de présentation des services et d'inscription sera distribué directement dans le cartable de votre enfant. Vous le remplissez selon vos besoins d'accueils pour l'année prochaine (DECLICS, accueils du mercredi).
ATTENTION : ce dossier ne prend pas en charge les inscriptions pour la cantine et la garderie. Ces services sont gérés directement par l'école.

Merci de remettre votre dossier directement à l'école qui le transmettra ensuite au service Enfance-jeunesse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION FIXÉE AU VENDREDI 19 JUIN.
AUCUN ACCUEIL NE SERA POSSIBLE SANS TRANSMISSION DE VOTRE DOSSIER

A la rentrée 2015

L'école Antoine de Saint-Exupéry comptera une seconde classe bilingue.

Ouverte depuis septembre 2012, la filière bilingue français-breton de l'école publique de Pluguffan continue de se développer.
Pour répondre aux nouveaux besoins, l'équipe enseignante sera élargie grâce à l'ouverture d'un poste supplémentaire. Dès la prochaine rentrée, la filière pourra accueillir les élèves de la maternelle au CE2, dans de bonnes conditions.

Les inscriptions sont ouvertes. Les parents intéressés sont invités à prendre contact avec l'école au **02 98 94 03 95**.

Ronan L'HER
Adjoint Urbanisme
et développement durable

Permanence le jeudi de 14 h à 15 h
ronan-lher@pluguffan.fr

Les plantes indésirables

En cette période de l'année, nous constatons sur notre commune quelques terres contaminées par certaines plantes envahissantes ou invasives. Ces mauvaises herbes sont nuisibles et doivent impérativement être éliminées. N'hésitez pas à les signaler en mairie si vous les rencontrez dans la nature.

Le chardon

Le chardon des champs est une plante indésirable. Là où il prolifère, il concurrence les autres cultures et risque d'entraver la récolte. Cette mauvaise herbe se propage grâce au vent. Elle doit absolument être fauchée lors de la floraison avant qu'elle ne fane.
La plante fleurit du mois de mai au mois de septembre avec des fleurs de couleur mauve. Elle peut faire de 30 cm à 150 cm de hauteur. Avant qu'elles ne fanent, les fleurs prennent une forme caractéristique de blaireau de barbier.

Le séneçon jacobée

Le séneçon jacobée est une plante très toxique pour le bétail. Elle se propage par les graines emportées par le vent. C'est la raison pour laquelle il est important de la combattre en ne laissant pas grainer les plantes. Il faut les arracher ou les faucher lors de la floraison puis les évacuer.

L'aspect de cette plante bisannuelle est plutôt plaisant, avec des fleurs jaunes. Elle peut faire de 30 cm à 1 m de hauteur lorsqu'elle fleurit, de fin mai à août. Le séneçon est surtout présent dans les prairies plutôt sèches. Toutes les parties de la plante sont toxiques, mais les fleurs ont les concentrations les plus élevées.

La renouée du Japon

Parmi les plantes invasives, nous trouvons la renouée du Japon, introduite en Europe au début du 19ème siècle pour ses qualités esthétiques.
Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.
On peut facilement la reconnaître grâce à :
- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres
- ses larges feuilles d'un vert franc,
- ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Cette plante possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux en raison de son développement rapide, du peu de lumière sous son feuillage dense, des émissions de substances toxiques dans le sol et de son système racinaire très étendu. De ce fait, elle élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges. Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, pêche, etc.).
C'est pourquoi, si vous constatez l'apparition de cette plante sur votre propriété il est conseillé de l'éradiquer avant qu'elle ne se développe.

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale
conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - article L 2121-1. art. 9

UNIS POUR PLUGUFFAN - UNANET EVIT PLUGUEN

Suite à certains échanges avec la majorité, nous tenons à préciser ceci :
***"La démocratie n'est pas un régime politique sans conflits, mais un régime dans lequel les conflits sont publics et négociables."* Paul Ricoeur**

L'existence de l'opposition est essentielle. Elle participe au contrôle politique de l'exécutif municipal, par un regard vigilant sur la gestion municipale et les projets entrepris. C'est notre présence en commission qui nous permet de nous tenir informés, d'amender et de proposer des alternatives aux propositions faites par la majorité.

Ceci étant dit, il nous semble que Pluguffan aurait tout à gagner à ce qu'une **relation de confiance** puisse se construire entre majorité et opposition. Certaines conditions sont néanmoins requises :

1. L'information comme condition initiale d'une relation de confiance :

La communication des informations doit être la plus complète possible. L'accès aux données est indispensable pour forger des contre-propositions crédibles. Le droit à l'information des élus locaux a été consacré par la loi (06/02/1992 et 13/08/2004). Elle est la première condition d'une relation de confiance entre opposition et majorité.

2. Distinguer temps d'écoute et temps de travail sur les dossiers :

Nous veillons à ce que notre travail dans les différentes commissions soit fondé sur une **écoute mutuelle attentive et respectueuse**. Il nous est certes difficile de nous prononcer en faveur ou défaveur le jour même de la commission, vu la complexité de certains dossiers. Nous nous attachons, avec le plus grand sérieux, à recouper ou approfondir certains points qui le nécessitent. Une fois notre position déterminée, et après discussion dans notre groupe, les conseillers de l'opposition retrouvent ceux de la majorité en conseil municipal pour un débat public et un vote.

3. Viser l'équilibre entre la coopération et l'affrontement :

*"La première conquête de la démocratie, c'est la constitution d'un **espace public de discussion**" qui permet "l'articulation entre consensus et conflit*" selon Paul Ricoeur.

Le conflit d'opinions dans le respect des personnes est indissociable du bon fonctionnement démocratique. Il n'exclut en rien la possibilité d'une **négociation** et l'aboutissement à un **compromis**, au contraire il les appelle... Le droit d'expression de l'opposition participe à ce processus démocratique. Souvenons-nous que c'est une chance dont de nombreux habitants de cette planète sont privés...

4. Adopter des valeurs communes d'honnêteté et de transparence, ne pas s'attribuer le travail et les idées des autres (rendre à César ce qui est à César).

Conclusion : L'engagement des élus de la majorité et de l'opposition est éminemment respectable. Si parfois, nous sommes en désaccord, c'est toujours, pour notre part, avec **honnêteté et respect, au service de l'intérêt général**.

LE BLOG : **upp29700.canalblog.com** LE COURRIEL : **unispourpluguffan@orange.fr**

Ça bouge à l'espace jeunes

Les vacances ont été chargées pour les adolescents fréquentant l'espace jeunes Anita Conti de Pluguffan.
Les enfants ont pu, tout au long de la quinzaine, participer à différentes activités et sorties telles que **La récré des 3 curés**, le **laser game**, le **printemps de Creac'h Gwen**, le **baseball**, la **soirée karaoké**...
Toutes les sorties ont remporté un grand succès et les animateurs ont même dû gérer une liste d'attente.

Désormais, les enfants, accompagnés des animateurs, préparent les vacances d'été qui arrivent à grand pas. Les jeunes proposent des sorties et les encadrants les aident à les organiser.

Les jeunes préparent également des bâteaux en cartons pour participer à la course "**Ça cartonne**" à Douarnenez le 7 juin, ainsi qu'un camp d'été aux Roches du Diable à Quimperlé, du 4 au 9 juillet.

Contact : *steve@ulamir-ebg.org* ou **02 98 91 14 21**.

Exposition "A fleur de peau"

de l'Atelier d'Arts Plastiques Adultes

Du **2 au 30 juin**, l'atelier d'arts plastiques de l'Ulamir animé par Elodie Cariou, propose une exposition sur les thèmes du corps et du végétal, représenté à travers différentes techniques de gravure, sculpture, peinture, dessin, collage....

Vernissage le mercredi 3 juin à 18 h 30.

Visite du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h au centre social Ulamir e Bro Glazik, 33 rue Laennec à Plonéis.

Renseignements et inscriptions aux activités :
02 98 91 14 21 ou cindy@ulamir-ebg.org

Les échappées belles

ateliers parents-enfants 0/3 ans

Pluguffan : 3 juin à la ludothèque
Plomelin: 6 juin au pôle enfance
Plogonnec : 10 juin à la garderie scolaire
Guengat : 13 juin à la maison de l'enfance

de 10 h 30 à 11 h 30
1 € par enfant et par séance

Soirées Jeux à la Ludothèque de Pluguffan

Que Pour les grands
Vendredi 19 juin à partir de 20 h 30

Accueil de loisirs : mini camps été à Saint-Thois

Du **21 au 24 juillet** (6-8 ans)
Du **28 au 31 juillet** (9-12 ans)

Au programme : **accrobranche** et **tir à l'arc**.

Inscription avant le 15 juin au **02 98 91 14 21**

Tarifs :
120 € communes de Quimper-communauté
135 € communes extérieures

Adhésion : **12 €**.

Relais Assistants Maternels

Accueil sur rendez-vous, **mardi 9 juin** de 14h à 17h à la Maison de l'enfance Jules Verne.
En dehors de ces heures, contactez :
l'animatrice au **02 98 98 38 42**
ou son secrétariat au **02 98 98 38 47**
ou par courriel
yvonne.beuze@caffinistere.cafmail.fr

N'hésitez pas à laisser un message.

Activités du mois
pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent à la Maison de l'enfance Jules Verne à 9 h 30 et à 10 h 30 :

- mardi **2 juin** : éveil musical
- mardi **9 juin** : jeux libres
- mardi **16 juin** : jeux libres

Etat-civil

Naissances :
Maxence RELET, 24 avril

Décès :
Gérard NORMANT, 5 rue du Lavoir
Jean CORNEC, 3 allée Kermark
Mariannick PELLEN, 12 rue Jean Moulin

Qualité de l'eau au 07/04/2015

Nitrates 27 mg/l (limite de qualité 50 mg/)
pH à 20°C : 7,80 (limite de qualité 6,5 à 9)
"eau conforme aux normes de qualité"

Mairie de Pluguffan / Ti-Kêr Pluguen
rue de Quimper 29700 Pluguffan
02 98 94 01 11 - bulletin@pluguffan.fr
Directeur de la publication :
Alain DECOURCHELLE, maire
sur rendez-vous
alain-decourchelle@pluguffan.fr
Responsable de la rédaction :
Nathalie CAMPION, adjointe à la communication
Rédaction : Christian BARGAIN,
Pierre-Yves BIGER, Nathalie CAMPION,
Alain DECOURCHELLE,
Ronan L'HER, Catherine LE FLOC'H,
Véronique PLOUHINEC, Edith PLOUZENNEC,
Ronan LE QUEAU, Marc VELLY, les associations.
Mise en page : Anne PENSART
Impression : Imprimerie du Commerce
20 rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 Quimper
Tirage : 1850 exemplaires / ***Dépôt légal*** : juin 2015
Distribution : gratuite

Calendrier des manifestations

mardi 2 juin
Réunion Unis Pour Pluguffan
Maison des Associations du Pouldu
mercredi 3 juin
Echappée belle *à la Maison de l'enfance*
vendredi 5 juin
Assemblée Générale de Groupama
Espace Salvador Allende
samedi 6 juin
Fête du basket
Espace Salvador Allende
vendredi 12 juin
Réunion La sécurité des seniors à domicile
Espace Salvador Allende
Assemblée générale
Des Amis de la chapelle
Maison des Associations du Pouldu
samedi 13 juin
Repas du club de handball
Espace Salvador Allende
vendredi 19 juin
Assemblée Générale de l'association
Brezhoneg e Pluguen (20 h)
Maison des Associations du Pouldu
Soirée jeux "Que pour les grands"
Ludothèque, Maison de l'enfance
samedi 20 juin
Fête de la musique
Impasse du Stade, devant le Bar le Bovaro
dimanche 21 juin
Kermesse de l'école Notre Dame
Espace Salvador Allende (selon météo)
lundi 22 juin
Assemblée générale du basket
Espace Salvador Allende
samedi 27 juin
Soirée antillaise des Sticmoux
Espace Salvador Allende
samedi 27 et dimanche 28 juin
Tournoi du club de tennis
Espace Salvador Allende
mardi 30 juin
Collecte de sang de l'EFS
Espace Salvador Allende
samedi 4 juillet
Fest-noz des Khizier Pluguen
Espace Salvador Allende

1 BOUCHON : 1 SOURIRE

Collecte en mairie